



LE GRAND DÉBAT,

c'est dans la rue que ça se passe !



L'UFAS et l'UFSP appellent tous les salarié.e.s des secteurs sanitaire, social et médico-social à s'associer à la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du mardi 19 mars 2019.

Depuis plusieurs semaines, les questions de pouvoirs d'achat, de salaires, de justice fiscale, d'accès aux services publics porté par la CGT sont au cœur des revendications d'une grande partie de la population.

Le gouvernement reste enfermé dans ses certitudes, le grand débat n'étant qu'un moyen d'imposer la continuité des réformes annoncées, dans un semblant de dialogue social.

Loin de s'attaquer aux inégalités, le gouvernement, les renforce en exonérant les entreprises de cotisations, en réduisant les impôts des plus fortunés, en renonçant à combattre la fraude fiscale et en sous-finançant les services publics, tout cela au détriment des plus pauvres.

Selon les conclusions du rapport « Services publics ou fortunes privées » publié par l'ONG OXFAM, il est à noter que les 8 premiers milliardaires français possèdent autant que les 30 % les plus pauvres de la population ! Il est urgent de redistribuer les richesses créées par le travail aux salarié.e.s, jeunes, privé.e.s d'emploi et retraité.e.s.

L'augmentation des salaires, l'avenir de la protection sociale et des retraites dépendent des choix politiques liés aux répartitions des richesses produites grâce au travail, il y a d'autres manières de les produire qui garantiraient de

bonnes conditions de production, tout en préservant l'environnement.

Aujourd'hui un bon nombre de salarié.e.s des secteurs sanitaire, social et médico-social sont en voie de paupérisation.

À cela, s'ajoute des conditions de travail qui se dégradent de plus en plus, des effectifs insuffisants, des changements d'horaires « imprévisibles »...

AU REGARD DE CES SITUATIONS, LA CGT EXIGE L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SALARIALES ET REVENDIQUE UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DE TOUS LES SALAIRES, PAR :

-  **L'augmentation du SMIC à hauteur de 1 800 euros bruts ;**
-  **L'augmentation des salaires, des pensions et leur indexation sur le coût de la vie ;**
-  **La défense et l'amélioration des conventions collectives nationale du travail ;**
-  **La mise en place d'une convention collective unique et étendue de haut niveau ;**
-  **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;**
-  **Le financement du secteur social et médico-social à hauteur des besoins.**

**TOUS ET TOUTES DANS LA RUE,
LE MARDI 19 MARS 2019,
POUR DES SALAIRES ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIGNES
POUR LES SALARIÉ.E.S DE NOS SECTEURS.**